



LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AVRIL 2026 (Article L 2121-25 du code général des collectivités territoriales)

Le 23 AVRIL 2026 à 18 heures 35 les membres du Conseil municipal de la commune de Saint Roman de Codières régulièrement convoqué se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Frédéric PASCAL, Maire de Saint-Roman de Codières

Présents : Frédéric PASCAL, Catherine Capietto, Pierre Gazin, Adèle Goulème; Robin Jalic, Cassandra de Young; Berenger REMY, Maya Heuse-Defay; Johan PASCAL, Luc Villaret, Olivia Delanoë,

Secrétaire de séance : Pierre GAZIN

N°	OBJET	VOTE
1	Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 31 mars 2026	Unanimité
2	Approbation du Compte financier Unique 2025 9 présents au vote	Unanimité
3	Taux d'imposition 2026 : ➤ Taxe foncière sur le bâti 33.02 % ➤ Taxe foncière sur le non bâti 52.41 % ➤ Taxe d'habitation 5.56 %	Unanimité
4	Vote du Budget Primitif de la commune pour 2026 SECTION DE FONCTIONNEMENT SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES 460 927.72 € DEPENSES 227 950.00 € RECETTES 460 927.72 € RECETTES 227 950.00 €	Unanimité
5	Application de la Fongibilité des crédits	Unanimité
6	Présentation et validation de la charte de fonctionnement des Commissions Citoyennes Consultatives (CCC)	9 Pour 2 abstentions
7	Création de 4 Commissions Citoyennes Consultatives (ccc) : CCC EAU CCC ROUTES & CHEMINS CCC VIE ASSOCIATIVE & CULTURELLE CCC NATURE & ENVIRONNEMENT	10 Pour 1 abstention
8	Désignation des élus référents siégeant au sein des Commissions Citoyennes Consultatives (CCC) CCC EAU : Johan PASCAL CCC ROUTES ET CHEMINS : Robin JALIC CCC VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE : Catherine CAPIETTO CCC NATURE ET ENVIRONNEMENT : Bérenger REMY	10 Pour 1 abstention
9.1	Présentation de la charte de fonctionnement de la Bergerie : retrait du chapitre sur la chambre d'hôte	Unanimité
9.2	Présentation de la charte de fonctionnement de la Bergerie	10 Pour 1 abstention

Pierre GAZIN
Secrétaire de Séance

Frédéric PASCAL
Maire